



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG

Rapport Annuel **2023**



SA MAJESTÉ MOHAMMED VI, ROI DU MAROC QUE DIEU LE GLORIFIE



CRÉATEUR DE RÉSILIENCE DEPUIS 1960
RESILIENCE BUILDER SINCE 1960

GROUPE CDG

Rapport annuel **2023**

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT MONSIEUR KHALID SAFIR 07

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
MADAME OUFAE MRIOUAH 09

INSTANCES DE GOUVERNANCE 11

IDENTITÉ ET RÉALISATIONS DE LA SCR 13

- Histoire de la SCR : Des racines solides et un parcours d'excellence 14
- Profil et missions de la SCR 15
- Moments forts de 2023 16
- Capital Humain de la SCR : Bilan des réalisations en 2023 18

LA RÉASSURANCE DANS LE CONTEXTE
ÉCONOMIQUE MONDIAL ET NATIONAL 21

- Les défis mondiaux rencontrés par le secteur d'assurance et de réassurance en 2023 22
- Les répercussions du Séisme de la Turquie sur la SCR : Analyse détaillée de la gestion POST-Séisme 25
- L'intervention de la SCR à la suite du Séisme d'Al Haouz : Présentation de notre rôle et engagement 27

PERFORMANCE FINANCIÈRE DE LA SCR 31

- Présentation des résultats financiers au 31 décembre 2023 32
- Impact de la gestion des risques sur la performance financière 35
- Perspectives pour l'année 2024 36

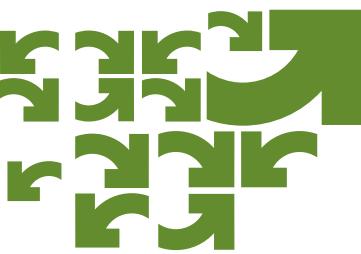
RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 37

ÉTATS DE SYNTHÈSE 40

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 46

01

MOT DU
PRÉSIDENT



MOT DU PRÉSIDENT

2023 : Défis relevés, ambitions prometteuses



Monsieur Khalid SAFIR
**Président
de la SCR
et Directeur Général
du Groupe CDG**

L'année 2023 s'inscrit dans l'histoire de la SCR comme une étape importante, marquée par des défis majeurs et des avancées significatives.

Face aux catastrophes naturelles, aux bouleversements économiques, aux risques émergents, ou encore aux évolutions technologiques et géopolitiques, la SCR a su transformer ces défis en opportunités de croissance. Cette dynamique se reflète dans la progression de son chiffre d'affaires en 2023, portée par le dévouement et la forte implication de ses collaborateurs et par l'adoption d'outils de gestion toujours plus performants.

Dans un contexte marqué par des enjeux globaux et locaux, la SCR a également réaffirmé cette année son rôle clé en tant que Réassureur national au service de ses clients, de ses partenaires et des intérêts souverains du Maroc. En témoignent sa récente collaboration avec le Fonds de Solidarité contre les Événements Catastrophiques (FSEC) et sa contribution dans le régime de couverture des Événements Catastrophiques (EVCAT) suite au séisme d'Al Haouz.

Dans cette perspective, nous sommes fiers de tous les efforts déployés, par tout un chacun, afin de renforcer le positionnement de la SCR et d'atteindre ses ambitions futures, alignées sur la vision et la stratégie du Groupe CDG. Nous n'avons aucun doute que ces ambitions, portées par des projets structurants et des chantiers d'avenir, renforceront davantage notre impact positif pour le Maroc et pour l'ensemble de nos clients et partenaires.

Je tiens particulièrement à exprimer ma profonde gratitude à nos collaborateurs pour leur dévouement et leur engagement continu, ainsi qu'à nos clients et partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent.

Ensemble, nous avons surmonté une année riche en défis et posé des bases solides pour une croissance durable et ambitieuse.



02

MESSAGE DE
LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



2023 : Une Année de Résilience et d'Engagement



Chers Actionnaires, Partenaires, Collaborateurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activité annuel de la SCR pour l'exercice 2023. Ce rapport met en lumière les réalisations significatives de notre entreprise et offre une présentation détaillée de nos performances techniques et financières au 31 décembre 2023.

Au cours de l'année 2023, la SCR a fait preuve de résilience et de persévérance face à de nombreux défis majeurs qui ont bouleversé les pratiques et le cours de plusieurs secteurs, tant au niveau mondial qu'au niveau national. À l'échelle internationale, les marchés financiers et, en particulier, le secteur de la réassurance ont été affectés par la fréquence accrue des catastrophes naturelles, les tensions géopolitiques croissantes et une inflation élevée. Au niveau local, le séisme d'Al Haouz a été considéré comme l'un des catastrophes les plus dévastatrices de l'histoire du Maroc, mettant à rude épreuve le secteur de l'assurance et de la réassurance. Cet événement tragique a entraîné une réévaluation des politiques de souscription, nécessitant une adaptation rapide et efficace d'un certain nombre de pratiques du secteur.

Face à cette situation, la SCR a joué un rôle déterminant en tant que réassureur national, en travaillant en étroite collaboration avec le Fonds de Solidarité contre les Événements Catastrophiques (FSEC) et en contribuant dans le régime de couverture des Événements Catastrophiques (EVCAT).

Cette double implication illustre notre engagement et notre volonté continue de soutenir activement les intérêts souverains du Maroc.

Dans ce contexte difficile, nous avons réussi tout de même à surmonter ces défis tout en continuant à croître. La SCR a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires, le portant à 334 M€, soit une hausse de 6% par rapport à l'exercice 2022. La SCR a également affiché une amélioration de 10% de son ratio combiné se situant à 93,44%, démontrant ainsi sa gestion efficace et prudente des risques.

Cet élan n'est pas près de s'arrêter, nous abordons l'avenir avec une dynamique renouvelée et une vision claire. Nous sommes convaincus que, grâce à la collaboration et au soutien continus de toutes les parties prenantes, nous continuerons à créer de la valeur et à atteindre des réalisations exceptionnelles.

Pour conclure, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à tous nos actionnaires, partenaires, rétrocessionnaires, et associés pour la confiance qu'ils ont placé en notre société.

Un remerciement tout particulier va également à tout le personnel de la SCR, dont le professionnalisme et l'engagement ont grandement contribué à nos réalisations cette année.

Avec toute ma reconnaissance.

Madame Ouafae Mrionah



Mme Ouafae MRIOUAH
**Directrice Générale
de la SCR**

03

INSTANCES DE GOUVERNANCE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Khalid SAFIR

Président du Conseil

Monsieur Mohamed SULAIMANI

Administrateur

Monsieur Ali BENSOUDA

Administrateur

Monsieur Hamid TAWFIKI

Administrateur

CDG représentée par Monsieur Mohamed DABBOU

Administrateur

AXA ASSURANCES MAROC représentée par

Madame Meryem CHAMI

Administrateur

Madame Safaa TALBI

Administrateur

Monsieur Christian MOUNIS

Administrateur indépendant

Monsieur Jean CASANOVA

Administrateur indépendant

Monsieur Hammad BENLAFDIL

Administrateur indépendant

COMITÉ STRATÉGIQUE

Monsieur Hamid TAWFIKI

Monsieur Christian MOUNIS

Monsieur Mohamed DABBOU

Madame Meryem CHAMI

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUE

Monsieur Jean CASANOVA

Monsieur Ali BENSOUDA

Monsieur Hammad BENLAFDIL

Madame Safaa TALBI

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNURATION

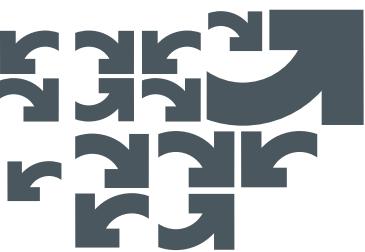
Monsieur Mohamed Ali BENSOUDA

Monsieur Hamid TAWFIKI

Monsieur Christian MOUNIS

04

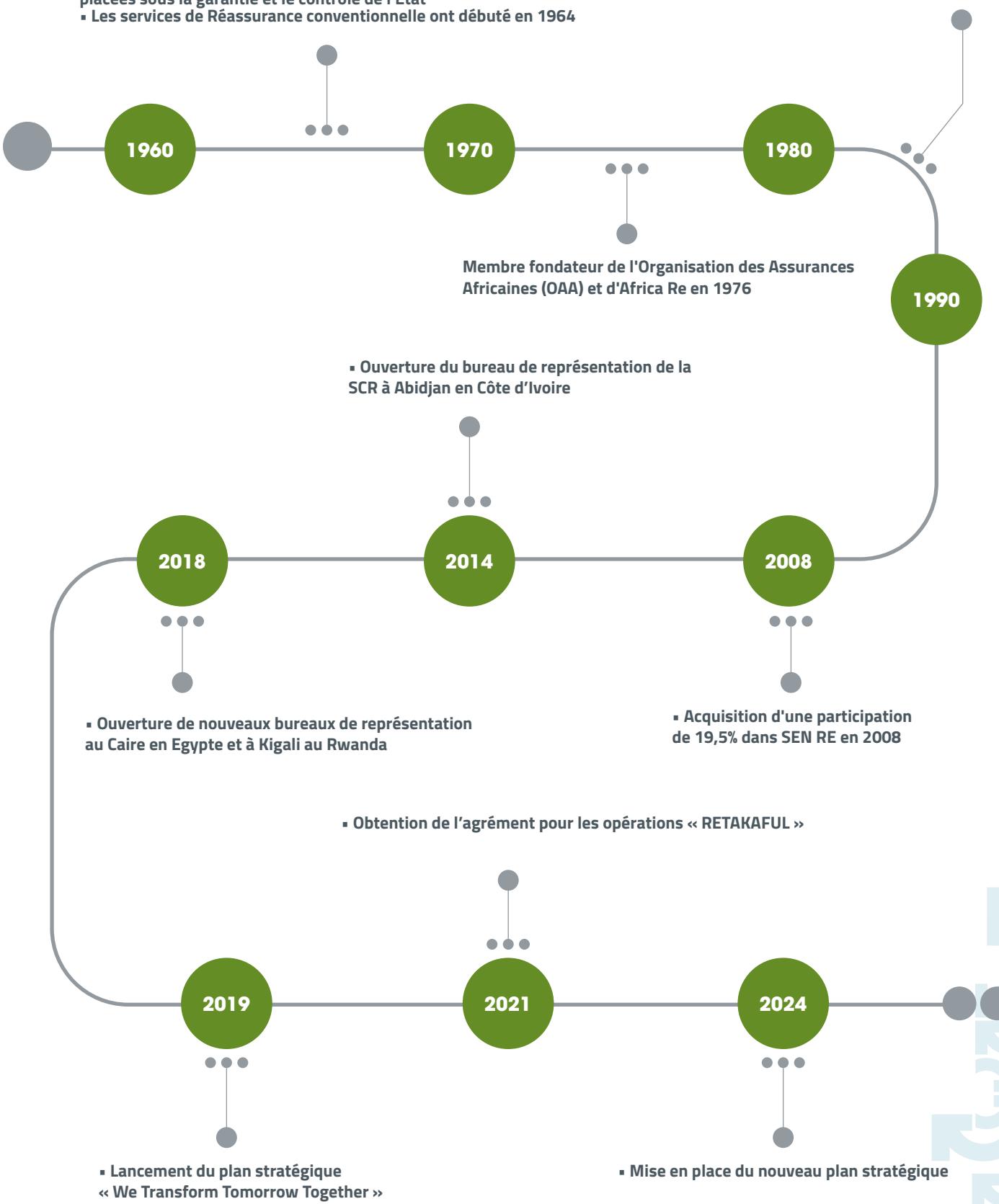
IDENTITÉ ET RÉALISATIONS DE LA SCR



HISTOIRE DE LA SCR : DES RACINES SOLIDES ET UN PARCOURS D'EXCELLENCE

- Crée le 20 avril 1960 par l'Etat Marocain et la Caisse de Dépôt et de Gestion
- Aux termes de l'article 5 du Dahir n°1-60-085, les opérations de la SCR sont placées sous la garantie et le contrôle de l'Etat
- Les services de Réassurance conventionnelle ont débuté en 1964

- Extension des risques couverts par la création du Pool Aviation FAIR en 1989





PROFIL ET MISSIONS DE LA SCR



La Société Centrale de Réassurance (SCR), a été créée en 1960 par convention entre l'État Marocain et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), actionnaire majoritaire de la Société Centrale de Réassurance avec 94% du capital.



Grâce à sa notation « B++ Good » confirmée par l'agence de notation AM BEST, la SCR se positionne comme un partenaire de confiance, soutenant la croissance économique et la stabilité financière locale et internationale dans plus de 70 marchés.

Acteur de référence dans le secteur de la Réassurance, la SCR compte plus de 500 Clients en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, offrant une expertise de pointe, un service de proximité et des solutions innovantes à ses clients en particulier et à tout son écosystème en général.

Parmi les missions de la SCR, on trouve notamment :

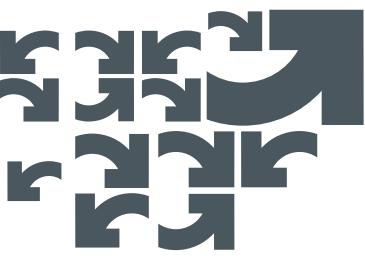
- Offrir une couverture de réassurance sur mesure à ses clients du marché domestique et à ceux du marché international en Afrique, en Moyen-Orient et en Asie.
- Dynamiser le marché de l'assurance au Maroc et créer de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes.
- Accompagner les cédantes marocaines dans leur expansion internationale, en particulier sur le continent africain.

- Réaliser des missions d'intérêt général, notamment en terme de gestion des risques catastrophiques.
- Développer l'innovation en assurance et en réassurance en soutenant la création de nouveaux produits, en intégrant des technologies avancées et en accompagnant les assureurs dans l'adaptation aux nouveaux risques émergents.

Grâce à son expansion stratégique et à son engagement envers le développement des marchés locaux, la SCR dispose de bureaux de représentation à Abidjan (Côte d'Ivoire), au Caire (Égypte) et à Kigali (Rwanda), renforçant ainsi sa présence stratégique en Afrique.

La SCR jouit d'une présence régionale solide et historique dans différentes organisations, notamment en tant que :

- Manager du Centre Africain des Risques Catastrophiques ;
- Manager de l'Aviation du Pool FAIR (Federation of Afro-Asian Insurers & Reinsurers) ;
- Actionnaire de SEN Re et Arab Re ;
- Membre fondateur de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) ;
- Membre de la Fédération des Sociétés d'Assurances en Droit National Africaines (FANAF) ;
- Membre du General Arab Insurance Federation (GAIF).



MOMENTS FORTS DE 2023

Organisation du CEO Africa Summit

La Société Centrale de Réassurance (SCR) a organisé la 1ère édition du CEO Africa Summit du 23 au 25 juin 2023, à Marrakech.

Le CEO Africa Summit a été l'occasion de réunir les esprits visionnaires, les leaders d'opinion et les experts de l'industrie pour discuter des opportunités et des défis qui façoneront l'avenir économique de l'Afrique. Des conférences passionnantes ont été organisées, mettant en lumière des thématiques clés telles que l'innovation technologique au service de l'amélioration de la rentabilité de la branche automobile, les Risques Catastrophiques et l'histoire du Royaume du Maroc avec ses relations avec l'Afrique. Les experts ont partagé leurs connaissances, leurs expériences et leurs visions, stimulant ainsi des débats animés et enrichissants. Le CEO Africa Summit a également été une plateforme de réseautage exceptionnelle. Les participants ont eu l'opportunité de tisser des liens précieux, d'établir des collaborations stratégiques et d'explorer de nouvelles opportunités commerciales. La SCR s'est fièrement positionnée en tant que catalyseur de ces rencontres fructueuses, renforçant ainsi son engagement envers ses partenaires marocains et africains.



Lancement du nouveau site web de la SCR

La SCR a procédé au lancement de son nouveau site web en 2023. Cette refonte majeure a été entreprise dans le but de renforcer la présence numérique de la SCR, d'améliorer l'accessibilité des informations pour ses clients et partenaires, et de garantir le respect des normes internationales les plus strictes en matière de sécurité et de protection des données personnelles. Le site web a été conçu en tenant compte des besoins des utilisateurs. Une vaste collection d'informations et de documents pertinents a été rassemblée. Le nouveau site web offre une navigation intuitive, une présentation claire des informations, ainsi qu'une meilleure visibilité de nos services et de nos différentes activités.





Sponsoring du RDV de Casablanca

La Société Centrale de Réassurance (SCR) a participé, en tant que sponsor institutionnel, au RDV de Casablanca qui s'est tenu les 8 et 9 Mars, sous le thème "Assurance Automobile Entre Progrès Technologiques & Évolution Des Mobilités". Cet événement majeur dans le domaine de l'assurance automobile a été une occasion pour la SCR d'affirmer son positionnement de leader sur le marché local et de réaffirmer sa position de réassureur de la place à l'échelle régionale. L'équipe de la SCR s'est mobilisée pour cet événement et a déployé tous les efforts nécessaires pour accueillir les clients et travailler avec eux afin de cadrer les enjeux futurs et les points de collaborations permettant le développement des affaires de part et d'autre.

Sponsoring de l'Insea Innovation Edge

La Fondation SCR Academy Re a participé en tant que Sponsor Exclusif de l'Insea Innovation Edge, organisé les 19 et 20 mai 2023, par le club IIE de l'Institut National de Statistiques et d'Économie Appliquée (INSEA). Cet événement vise à fournir un espace où les étudiants peuvent échanger des idées, collaborer sur des projets exceptionnels, se préparer à des compétitions externes, et briller par leur performance. La participation de la SCR a marqué l'importance de la collaboration entre les institutions académiques, les entreprises et les organismes de réassurance pour promouvoir l'IA et son impact sur la société.



Employabilité des jeunes : La SCR participe à une journée de mentorat à l'école de la 2^{ème} chance TIBU

La SCR a participé, le 15 Mai 2023, à une journée de mentorat organisée au profit des jeunes en formation à l'école de la 2^{ème} chance Tibu.

À travers cette initiative, la SCR reconnaît tout l'enjeu de soutenir les jeunes en formation et de les accompagner dans leur parcours vers l'emploi et l'autonomie. "En participant à cette journée de mentorat, la SCR a souhaité offrir aux jeunes de l'école de la 2^{ème} chance Tibu une opportunité unique d'interagir avec des professionnels expérimentés et de bénéficier de leurs conseils et de leur expertise", rappelle à juste titre le top management. L'événement a été ainsi marqué par des échanges constructifs et des sessions de mentorat individuelles où les jeunes ont pu poser des questions, partager leurs aspirations et recevoir des conseils avisés de la part des mentors présents. Les mentors ont par ailleurs apporté leur soutien dans divers domaines tels que la gestion de carrière, le développement des compétences et l'orientation professionnelle.

En plus de sa participation à la journée de mentorat, la SCR a profité de cette occasion pour officialiser son soutien à l'association de l'école de la 2^{ème} chance Tibu. Dans le cadre de cet engagement, la SCR a généreusement contribué à hauteur de 60 000 dirhams, afin de soutenir les initiatives de l'école visant à renforcer l'employabilité des jeunes et à favoriser leur intégration sociale et professionnelle.



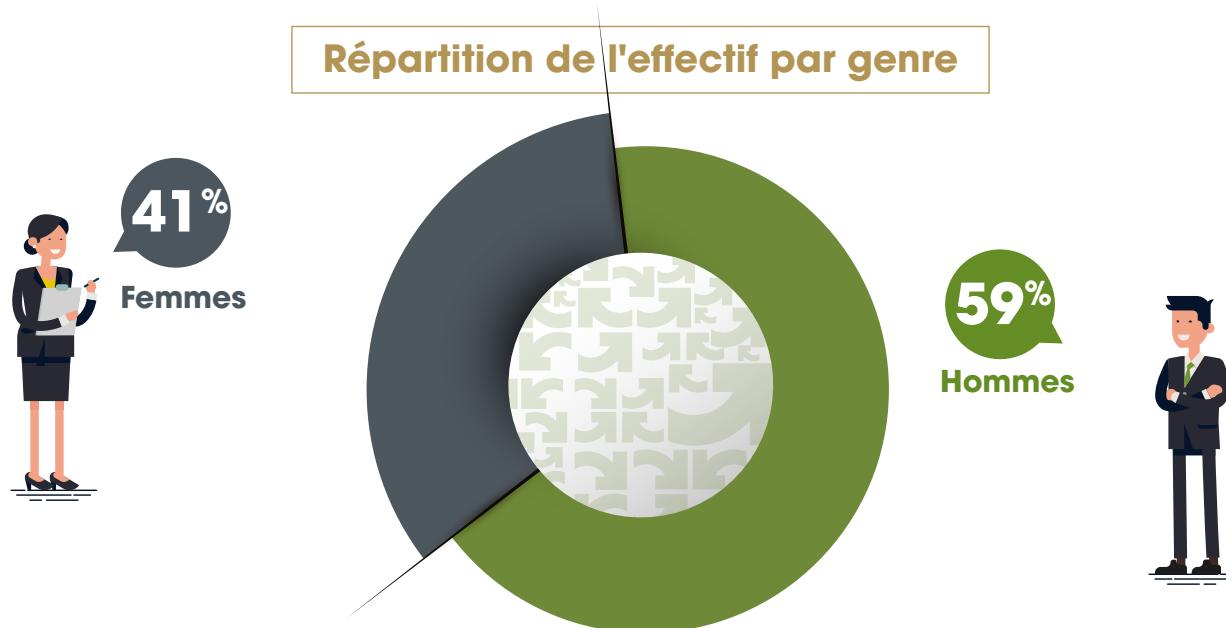


CAPITAL HUMAIN DE LA SCR : BILAN DES RÉALISATIONS EN 2023

Effectif

L'effectif global des collaborateurs au 31/12/2023 s'est élevé à **160** entre Collaborateurs du Siège et Collaborateurs affectés aux Bureaux de Représentation de la SCR en Afrique.

- Les femmes constituent **41%** de l'effectif global de la SCR contre **59%** pour les hommes.
- La SCR déploie des efforts considérables dans sa politique RH, afin d'encourager la parité et l'égalité entre les hommes et les femmes.



Recrutement

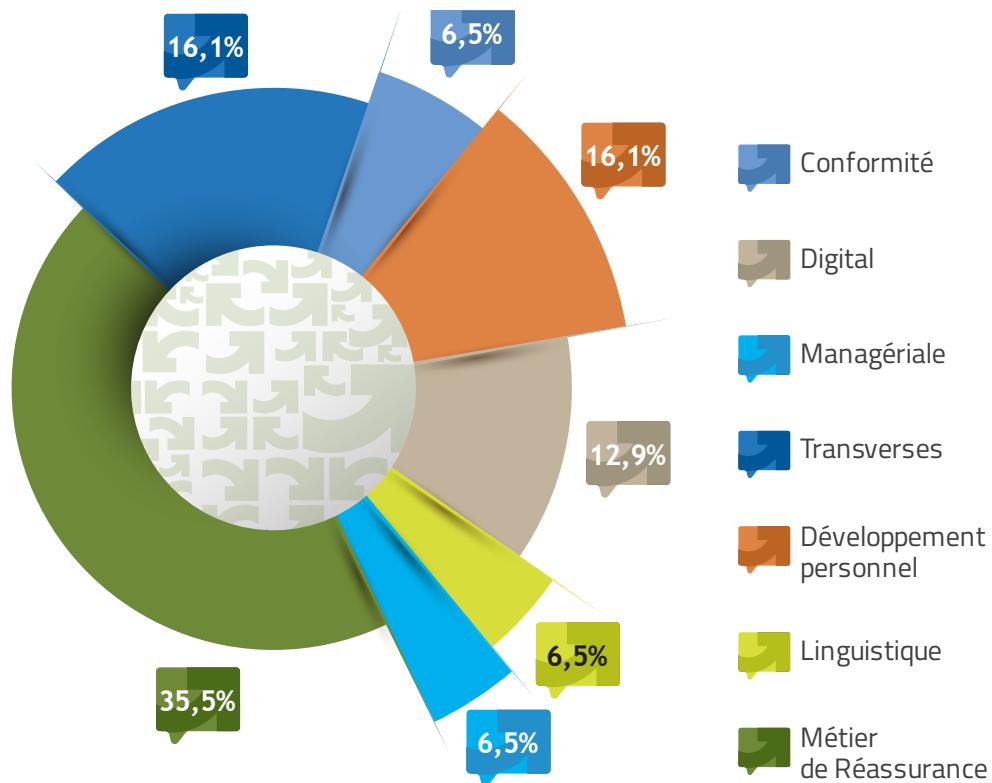
En 2023, le recrutement a constitué une priorité essentielle pour la SCR, répondant à la fois aux besoins opérationnels immédiats et aux objectifs stratégiques à long terme de l'organisation. L'accent a été mis sur l'intégration de nouveaux talents pour renforcer nos équipes et soutenir notre croissance. Au total, **26 nouveaux collaborateurs** ont rejoint nos rangs au cours de l'année, répartis au sein de diverses structures et fonctions clés.

Ces recrutements ont été stratégiquement répartis dans les départements suivants : Actuariat & Risk Management, Finance, IT et Organisation, Pilotage, Sinistres, et Souscription. Ce renforcement des effectifs a permis d'apporter des compétences variées et complémentaires, assurant une meilleure réponse aux défis actuels et futurs de la SCR.

En 2023, la formation professionnelle au sein de la SCR a été un levier essentiel pour le développement des compétences de nos collaborateurs. Cette année, nos efforts de formation ont été principalement axés sur le métier de la réassurance, permettant à nos équipes de renforcer leur expertise dans ce domaine clé.

Parallèlement, nous avons également mis l'accent sur le développement personnel, avec des programmes visant à améliorer les compétences interpersonnelles, le leadership, et la gestion du stress. Ces initiatives de formation visent à assurer non seulement la performance opérationnelle de l'entreprise, mais aussi l'épanouissement professionnel de chaque collaborateur contribuant ainsi à une culture d'apprentissage continue et d'excellence.

Répartition des actions de formation par domaine



Faits Marquants en 2023

Participation de la SCR aux Jeux Marocains du Sport en Entreprise (JMSE)

La SCR a participé à la 2^{ème} édition des Jeux Marocains du Sport en Entreprise du 23 au 25 Juin 2023 au Palmeraie Country Club Bouskoura. Cette compétition sportive a rassemblé 68 entreprises représentées par 1600 collaborateurs de divers horizons professionnels autour des valeurs véhiculées par le sport telles que l'Esprit d'équipe, la Solidarité, le Partage, la Performance et le Dépassement de soi, des valeurs qui régissent notre quotidien au sein de la SCR.

Cette grande fête du sport a permis à nos athlètes de se rencontrer dans un cadre amical et dans un esprit de compétition sain et chaleureux tout en s'affrontant dans une multitude de discipline, à savoir :

- Foot-Ball
- Basket-Ball
- Golf

- Flechettes
- Padel
- Tennis de Table

- Running
- Billard
- Gaming FIFA 2023



Participation de la SCR à la compétition sportive « League de la Relation Client »

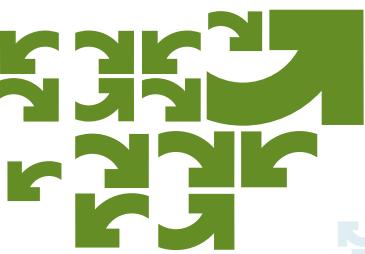
Dans le cadre de la promotion de la Marque Employeur de la SCR et du développement du sport en entreprise à travers la participation à des compétitions et des manifestations sportives, la SCR a participé à l'événement « League de la Relation Client »

Il s'agit d'un championnat de Foot à 7 inter-entreprises qui s'est déroulé sur 4 mois et qui a regroupé des entreprises de renom de divers horizons professionnels partageant les valeurs du sport, du fair-play et du dépassement de soi.



05

LA RÉASSURANCE
DANS LE CONTEXTE
ÉCONOMIQUE
MONDIAL ET
NATIONAL



LES DÉFIS MONDIAUX RENCONTRÉS PAR LE SECTEUR D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE EN 2023



L'année 2023 a été marquée par des bouleversements économiques, climatiques et géopolitiques qui ont mis à l'épreuve le secteur de l'assurance et de la réassurance. Face à une conjoncture incertaine, les acteurs de ce marché ont dû adapter leurs stratégies pour assurer leur résilience et répondre à des défis croissants.

Voici un tour d'horizon des principaux enjeux auxquels le secteur a été confronté en 2023.

L'augmentation des catastrophes naturelles et leur impact sur les sinistres

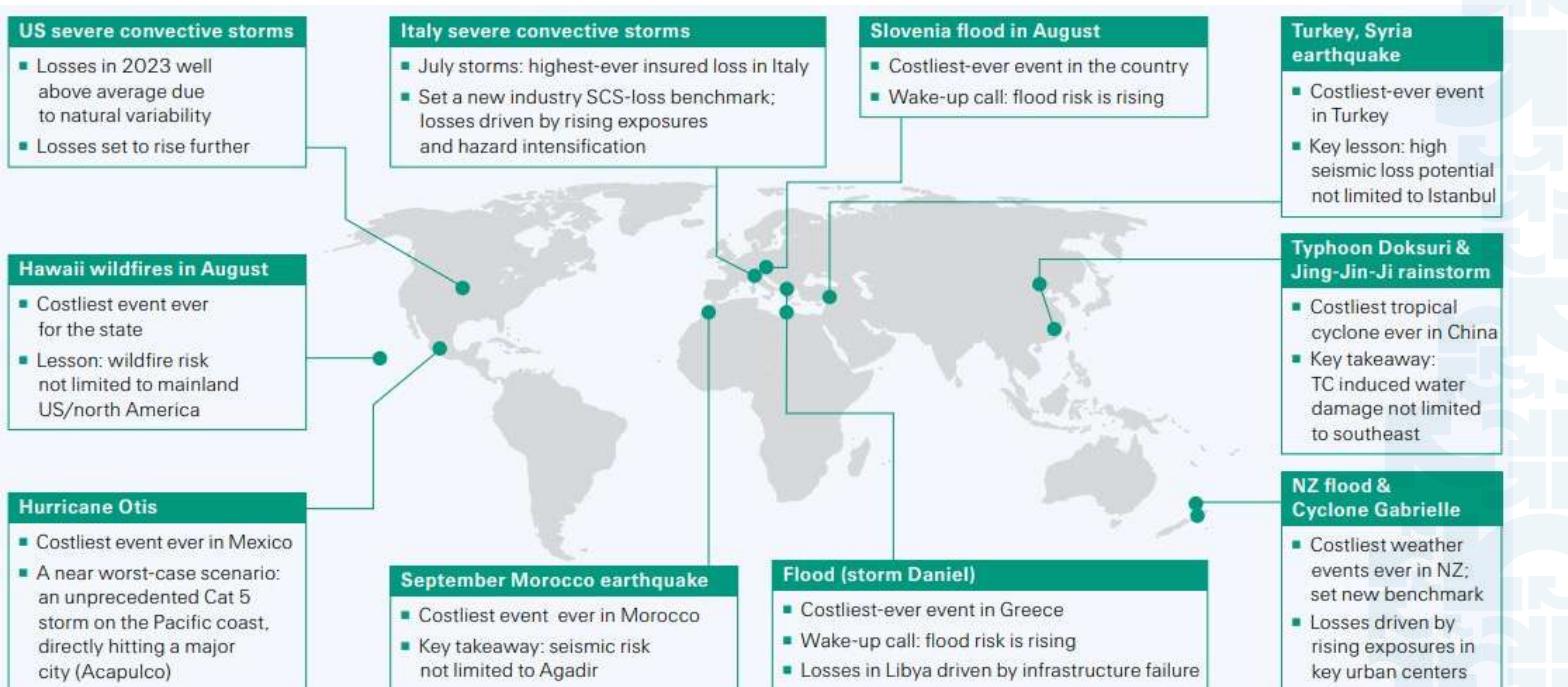
Les catastrophes naturelles, notamment les incendies, inondations, et séismes, ont considérablement augmenté en fréquence et en intensité en 2023. Ces événements ont engendré des pertes économiques de 280 milliards de dollars US, dont 38 % étaient couvertes par l'assurance, selon l'étude de Sigma (1/2024).

Le tremblement de terre en Turquie et en Syrie a été la plus grande catastrophe humanitaire de l'année, avec des pertes assurées de 6,2 milliards de dollars US. Les tempêtes convectives sévères

(SCS : Severe convective storms) et les inondations urbaines ont également été parmi les principaux événements à l'origine des pertes assurées mondiales liées aux catastrophes naturelles, totalisant 108 milliards de dollars US (y compris les pertes assurées dues au tremblement de terre mentionné).

En effet, les pertes liées aux catastrophes naturelles ont plus que doublé au cours des 30 dernières années, et il est prévu qu'elles pourraient encore doubler d'ici la prochaine décennie. Jusqu'à présent, les principaux facteurs de cette augmentation ont été la croissance économique, l'urbanisation et l'accumulation d'actifs nécessitant une couverture d'assurance, selon la même source.

Evénements majeurs de 2023 (par Swiss re Institute)



Note: costliest = highest insured loss (in inflation-adjusted terms) from a natural catastrophe event on sigma records. Source: Swiss Re Institute

La fréquence et la multiplication des événements catastrophiques a donc rendu l'évaluation des risques et des primes d'assurance de plus en plus complexe pour les assureurs et les réassureurs également qui voient leur exposition croître. Il devient donc impératif d'adopter des mesures d'adaptation et d'atténuation pour limiter l'ampleur des pertes, voire les prévenir. En effet, la simple augmentation des tarifs ne suffira pas à compenser l'accroissement des pertes, et des primes trop élevées risqueraient de rendre l'assurance moins accessible. Par conséquent, ces actions d'adaptation contribueront à rendre l'assurance accessible avec des primes abordables.

La volatilité économique et l'inflation mondiale causées par la guerre et les tensions géopolitiques

Les sanctions internationales, les guerres commerciales, et les crises politiques survenues ou persistantes en 2023 ont amplifié l'incertitude dans certaines régions du monde. Ce qui a entraîné une volatilité accrue des taux d'intérêt et des fluctuations de devises, affectant la rentabilité et la solvabilité de certaines compagnies d'assurance.

Les assureurs naviguent désormais dans un environnement plus complexe et moins prévisible, nécessitant des ajustements dans les stratégies de gestion des risques. Cependant, ce contexte a fait aussi émerger de nouveaux types de risques et des solutions alternatives de transfert de risques pour les assureurs et réassureurs pour compenser l'incapacité à couvrir les zones à hauts risques.

L'Innovation Technologique : Entre Opportunités et Défis Cybernétiques

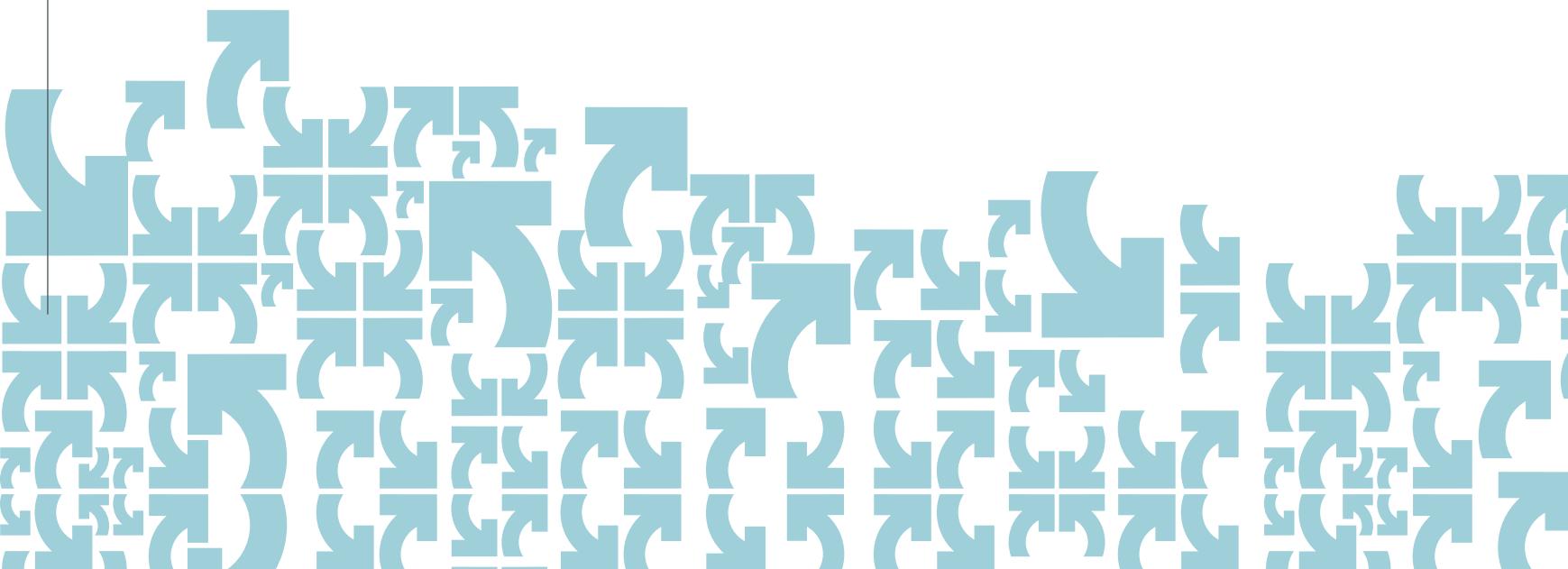
En 2023, l'intégration de l'intelligence artificielle, du big data a permis aux assureurs d'améliorer leur analyse des risques,

d'automatiser des processus, et d'offrir des solutions plus personnalisées à leurs clients. Toutefois, cette utilisation massive du numérique a également posé des défis en termes de cybersécurité, de confidentialité des données et de gestion des infrastructures technologiques.

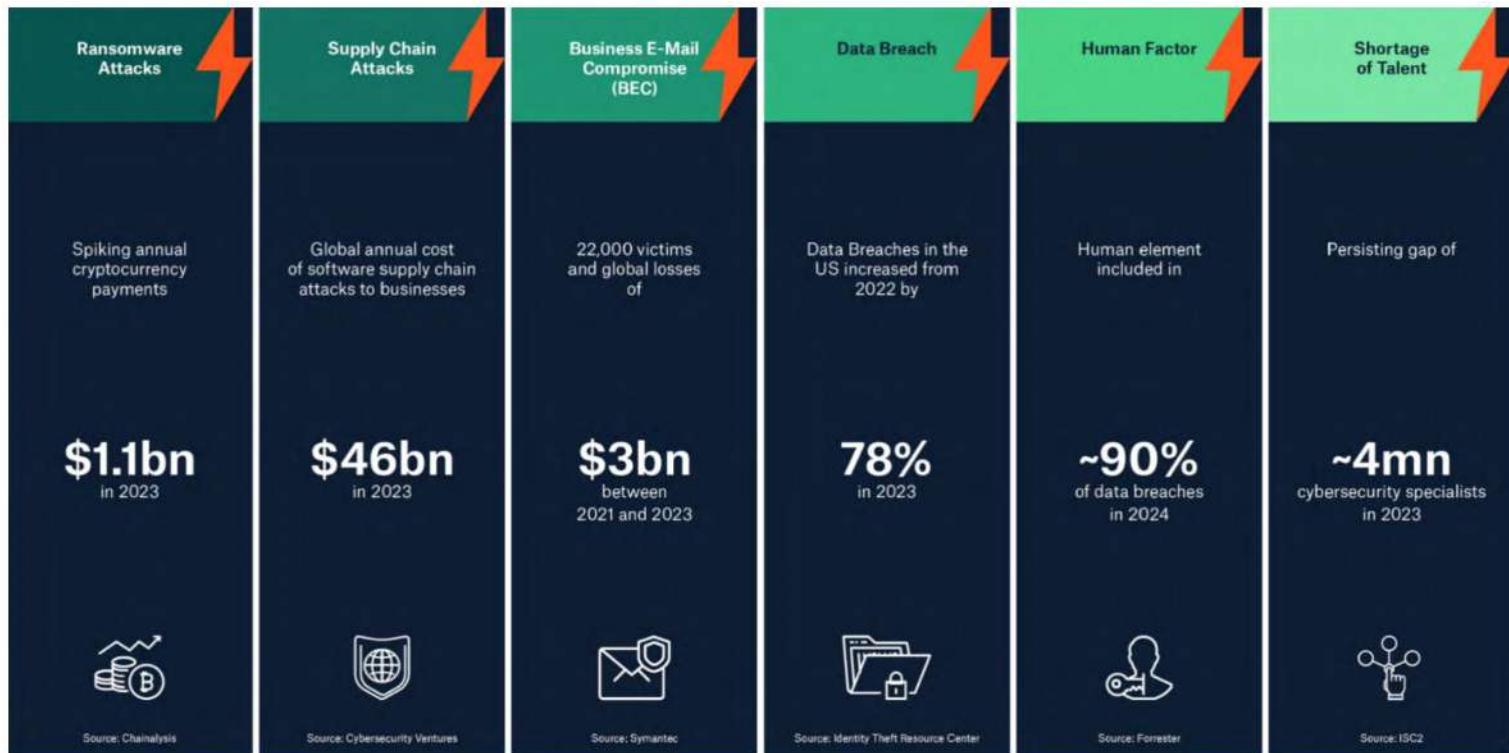
Selon un article sur la Cyber Insurance, réalisé et publié par Munich Re, le réassureur a observé, au cours des derniers mois, une augmentation des cyberattaques, avec une recrudescence des ransomwares. Selon Chainalysis, les paiements de rançons en crypto-monnaie ont grimpé de 567 millions de dollars US en 2022 à 1,1 milliard de dollars US en 2023.

Parmi les autres vecteurs d'attaque coûteux figuraient les compromissions de courriels professionnels (BEC : business email compromise) et les attaques contre la chaîne d'approvisionnement. Entre 2021 et 2023, les BEC ont causé des pertes de 3 milliards de dollars US et ont touché 22 000 victimes dans le monde (Symantec), et rien qu'en 2023, le nombre de cas de BEC a doublé (Verizon).

Les attaques contre la chaîne d'approvisionnement des logiciels ont été deux fois plus nombreuses en 2023 par rapport aux trois années précédentes combinées. En 2023, les incidents liés à la chaîne d'approvisionnement des logiciels ont coûté aux entreprises 45,8 milliards de dollars US pour traiter 245 000 incidents (Juniper Research). L'attaque contre MOVEit, exploitant une vulnérabilité de jour zéro dans un logiciel de transfert de données, a été l'attaque la plus marquante dans cette catégorie. Les violations de données sont restées à un niveau élevé, avec un coût moyen par violation atteignant un niveau record de 4,45 millions de dollars US (IBM).



Principaux facteurs de risque Cyber (par Munich Re)



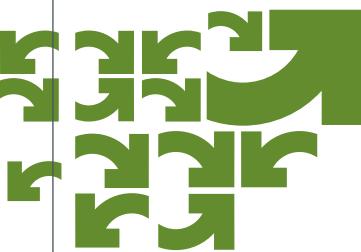
La même source précise qu'il est probable que ces données disponibles ne représentent qu'une petite proportion de la cybercriminalité totale, en raison du non-signalement de nombreux incidents.

En effet, cette explosion des cyberattaques et des violations de données a placé le cyber-risque au cœur des préoccupations du secteur de l'assurance.

Le secteur de l'assurance continue toujours d'explorer les limites et les possibilités de l'assurabilité ainsi que les modèles de tarification et de gestion des sinistres liés aux cyber-risques.

Un développement prudent du marché est nécessaire face à l'augmentation notable de la demande pour ses couvertures spécifiques.

Face à cette série de défis majeurs et à un environnement en constante mutation, la résilience et l'anticipation restent les clés qui permettront aux entreprises du secteur de l'assurance et de la réassurance de faire preuve d'une grande agilité et saisir les opportunités offertes par cette nouvelle ère de risques globaux.



LES RÉPERCUSSIONS DU SÉISME DE LA TURQUIE SUR LA SCR : ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA GESTION POST-SÉISME

Le tremblement de terre en Turquie et en Syrie a été la plus grande catastrophe humanitaire de l'année 2023, avec des pertes assurées de 6,2 milliards de dollars US. Cet événement a également été le plus coûteux pour l'industrie, selon une étude sigma de Swiss Re (1/2024).

La SCR a été aussi impactée par cet événement de par sa participation dans les risques en Turquie.

Dans cette interview, nos experts partagent leur expérience, les défis rencontrés dans la gestion des sinistres, ainsi que les mesures stratégiques mises en place par la SCR pour compenser les pertes et renforcer sa résilience face à de futurs risques de catastrophes naturels.



Interview avec M. Firas El AZEM,
Directeur en charge du Pôle Traités
Non vie Moyen Orient, Turquie et Asie
(en 2023) et Mme Fatima CHERHBILI,
Responsable Sinistres – International

Pouvez-vous décrire l'impact du tremblement de terre en Turquie sur la SCR et le degré d'exposition qui en résulte ?

Le tremblement de terre dévastateur en Turquie, survenu le 6 février 2023 (y compris les répliques), a affecté la SCR sur son traité Non-Vie et son portefeuille d'affaires facultatives avec un montant de sinistres d'environ 23 millions d'euros. La sinistralité nette (après couverture rétrocession) a été limitée à 2,5 million d'euros.

D'un point de vue souscription, nous tenons à souligner que l'exposition globale acceptée en Turquie était conforme à l'exercice de modélisation des expositions que l'entreprise réalise chaque année pour tous les pays exposés aux catastrophes naturelles.

Comment la SCR a-t-elle géré l'afflux des sinistres ? Y a-t-il eu des demandes inattendues ou particulièrement difficiles à gérer ?

Comme on peut s'y attendre pour ce type d'événement exceptionnel et catastrophique, le volume de sinistres a été très important et, dans une certaine mesure, difficile à gérer en raison du nombre important de documents requis, ainsi des

différentes approches en matière de gestion des évènements catastrophiques par les rétrocessionnaires. Nous avons, en effet, reçu plus de 300 notifications de sinistres en 2023. Toutefois, le processus s'est rapidement normalisé par la suite.

Quels ont été les principaux défis dans le processus de gestion liés à ce tremblement de terre ?

Les principaux défis ont été principalement liés à la gestion des réclamations quotidiennes et de l'ensemble des données reçues, le règlement des appels au comptant, ainsi que le suivi avec les rétrocessionnaires.

Cependant, malgré ces défis, nous avons pu régler 80 % de la provision totale pour sinistres en 2023, et toutes les réclamations ont été dûment confirmées.

Quelles mesures stratégiques la SCR a-t-elle prises pour compenser les pertes encourues en raison de ce tremblement de terre ?

À la suite de cet événement catastrophique, le marché de l'assurance turque a introduit des mesures d'amélioration sur

l'assurance directe, notamment par une augmentation des tarifs applicables à la couverture Séisme ainsi qu'à l'assurance Incendie. Le marché turc de la réassurance s'est également considérablement durci en 2024. Les réassureurs en ont bénéficié, car les termes et conditions des traités proportionnels et non proportionnels se sont nettement améliorés. Les tarifs des couvertures en excédent de perte (XoL) ont augmenté de manière significative.

À la SCR, nous avons poursuivi notre engagement envers le marché de l'assurance turque. Nous avons optimisé la composition de notre portefeuille, réduit nos expositions tout en préservant un volume de primes globalement stable.

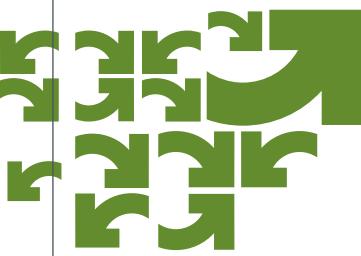
Comment voyez-vous l'évolution du marché de la réassurance en Turquie et dans des régions

similaires sujettes aux catastrophes naturelles ? Quelles mesures la SCR prend-elle pour rester résiliente face à ces risques ?

De manière générale, la SCR suit ses expositions aux catastrophes naturelles pour toutes les affaires d'Incendie, d'Engineering, et de Multi-branches. Les limites d'événements sont intégrées à son portefeuille de traités proportionnels. Les agrégats sont capturés et modélisés. Les expositions aux catastrophes naturelles sont également prises en compte dans toutes les tarifications de traités lorsque disponibles avec modélisation.

Une tendance vers une préférence pour les traités non proportionnels au détriment des traités proportionnels se dessine désormais dans les pays exposés aux catastrophes naturelles.





L'INTERVENTION DE LA SCR À LA SUITE DU SÉISME D'AL HAOUZ : PRÉSENTATION DE NOTRE RÔLE ET ENGAGEMENT

À travers cette article avec nos experts, nous explorons plus en détail les perspectives sur le rôle et l'engagement de la SCR en tant que réassureur national face à de tels événements.

Interview avec

M. Mohamed EL OUAGGAGI, Directeur actuariat, tarification, surveillance du portefeuille et risques catastrophiques
Mme Salwa BOUZENDAGA, Modélisateur Risques CAT
M. Anass BOUCHAIKH, Ingénieur Technique Senior- CAT NAT

(de gauche à droite sur les photos)



Le vendredi 08 septembre 2023, la région d'Al Haouz a été touchée par un violent tremblement de terre d'une magnitude de 6,8 dans l'échelle de Richter et est le plus grand évènement enregistré au Maroc depuis 1900. Cette secousse s'est produite à faible profondeur dans la chaîne de montagne du haut Atlas et a provoqué d'importantes dégâts matériels et des pertes en vies humaines : 3 000 morts, 5 600 blessés, et plus de 50 000 logements partiellement ou totalement détruits.

L'épicentre est situé dans une zone de sismicité faible à modérée avec des événements historiques très limités enregistrés dans un passé récent. Le tremblement de terre le plus notable, s'est produit à environ 80 km à l'est de l'événement, était de magnitude 5,8 survenu en mars 1960 sur la côte ouest de la ville d'Agadir et qui a tué plus de 12 000 personnes et en a blessé 12 000 autres.

Bien que le taux de pénétration de l'assurance reste faible dans les zones les plus touchées, l'impact sur le marché de l'assurance a été notable. Les pertes recensées par le secteur suite à ce

sinistre proviennent de :

1. Polices d'assurance couvrant les risques catastrophiques pour les personnes assurées
2. Programme allocataire de la GCEC, régi par le Fonds de Solidarité contre les Événements Catastrophiques (FSEC) destiné à indemniser les personnes non assurées

La SCR a joué un rôle crucial en tant que Réassureur National, collaborant étroitement avec le Fonds de Solidarité contre les Événements Catastrophiques (FSEC).

De plus, la SCR a pleinement rempli sa mission dans le cadre du régime de couverture des Événements Catastrophiques (EVCAT). Cette double contribution illustre l'engagement continu de la SCR envers le Maroc ainsi que sa volonté affirmée de jouer un rôle actif dans la reconstruction à la suite de telles catastrophes.

Quels ont été les principaux aspects de la collaboration avec le FSEC ?

La SCR experte dans la gestion des sinistres de grande envergure et riche d'une expérience éprouvée sur le marché international, a affiné son expertise en modélisation des risques catastrophiques, se positionnant au même niveau que les principaux acteurs du marché mondial de la réassurance. Dès la survenance du séisme d'Al Haouz, la SCR a mobilisé ses équipes techniques et juridiques pour la bonne gestion de l'événement et a lancé des travaux de simulation afin d'obtenir les premières estimations des pertes potentielles. Cette capacité d'intervention rapide et d'accompagnement stratégique illustre le rôle central de la SCR dans le renforcement de la résilience du système d'assurance face aux catastrophes naturelles. Et plus particulièrement, la SCR dispose de partenariat de collaboration avec le FSEC dans les domaines de l'assistance technique, la couverture de réassurance et la gestion de sinistres avec le marché d'assurances et de réassurance. A travers ce partenariat, la SCR s'est engagée à mettre son expertise et ses outils de modélisation à la disposition du FSEC pour l'évaluation des risques et aussi pour l'accompagnement dans ses projets notamment avec la Banque Mondiale.

Avec une équipe très expérimentée, la SCR a été responsable de toutes les activités liées à la gestion des primes et sinistres tout en garantissant une gestion transparente et efficace des contrats. Cela permet d'optimiser les flux de trésorerie aux moments critiques tout en minimisant les recouvrements en suspens et les risques de litiges.

Concrètement, la SCR a soutenu le FSEC dans plusieurs aspects, notamment :

- **Mise en place de la couverture de réassurance :** En réponse au durcissement du marché de la réassurance, la SCR a mis son expertise à disposition du FSEC pour optimiser le placement de la couverture paramétrique, garantissant ainsi l'obtention des meilleures conditions tarifaires auprès des meilleures sécurités.
- **Analyse des estimations modélisées :** La SCR a collaboré avec le FSEC pour évaluer les projections fournies par les partenaires internationaux.
- **Collecte et traitement des données et analyse spatiale :** La SCR a contribué à rassembler et analyser des informations

issues de sources variées, telles que des images satellites, des rapports et des cartes fournies par des organismes nationaux et internationaux.

- **Acquisition d'un outil de modélisation du péril inondation dans le cadre du projet avec la BM.**

Comment voyez-vous l'évolution du rôle de la SCR en tant que réassureur national dans la gestion des catastrophes naturelles au Maroc ? Quelles mesures prenons-nous pour renforcer notre résilience face à de tels événements ?

En tant que réassureur national, la Société Centrale de Réassurance (SCR) joue un rôle stratégique dans la sensibilisation du marché à l'importance des risques catastrophiques. Elle y parvient en établissant des liens renforcés avec le marché international et en consolidant ses partenariats avec les différents acteurs du secteur de l'assurance au Maroc, ainsi qu'en proposant des solutions innovantes de transfert de risque. Ces initiatives visent à élargir le taux de couverture auprès des clients finaux de l'assurance, contribuant ainsi à une meilleure protection face aux catastrophes.

Grâce à son implication active dans la protection contre les événements catastrophiques, la SCR a accumulé une expertise significative dans ce domaine. Elle a également investi dans des outils technologiques avancés qui lui permettent de répondre aux besoins du marché avec précision. Cette expertise fait de la SCR un partenaire privilégié pour les autorités publiques et les acteurs du secteur de l'assurance, qui sollicitent régulièrement son expérience pour concevoir et proposer des solutions adaptées. Ce rôle peut encore être élargi afin de renforcer davantage la gestion des risques catastrophiques au Maroc.

Symbolisant la résilience du marché marocain, la SCR reste néanmoins engagée dans une démarche d'amélioration continue. Elle réalise des analyses rigoureuses et régulières de ses expositions aux risques catastrophiques, ce qui lui permet d'ajuster son positionnement stratégique et d'optimiser ses participations. Ces efforts garantissent une résilience optimale face aux défis posés par les catastrophes naturelles, renforçant ainsi la confiance de ses partenaires et de ses clients.



Face à la tragédie du séisme d'Al Haouz, nos pensées les plus sincères restent profondément tournées vers les victimes et leurs familles. Nous exprimons notre solidarité et réaffirmons notre engagement à leurs côtés, avec une profonde compassion et un soutien indéfectible.

Ce drame a marqué nos coeurs, mais il a aussi révélé la résilience et la solidarité de toute une nation. Nous sommes convaincus que la force et l'unité qui ont émergé de cette épreuve permettront de bâtir un lendemain meilleur.

Avec nos pensées les plus sincères,

L'ensemble des collaborateurs de la SCR

06

PERFORMANCE FINANCIÈRE DE LA SCR

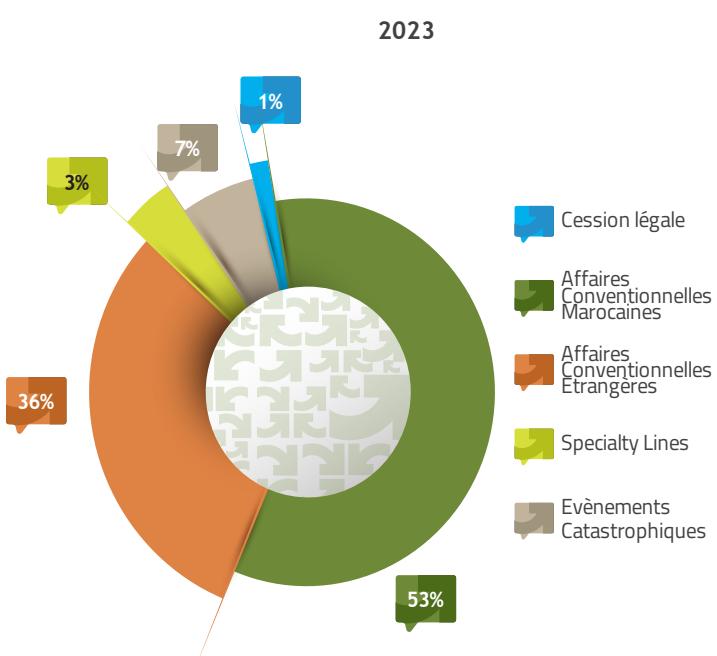


PRÉSENTATION DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Gestion technique

Au 31 décembre 2023, la SCR a affiché un chiffre d'affaires de 3.653,11 MDH contre 3.441,40 MDH à fin décembre 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 211,71 MDH, soit 6,2% qui s'explique principalement par un effet compensé de la hausse des traités étrangers de 435,7 MDH, et la baisse enregistrée au niveau des affaires conventionnelles marocaines y compris la Cession Légale avec 266,2 MDH. Par ailleurs, les affaires Specialty Lines et les garanties contre les événements catastrophiques ont, quant à elles, respectivement évolué de +52% et +2% par rapport à la même période de l'année précédente.

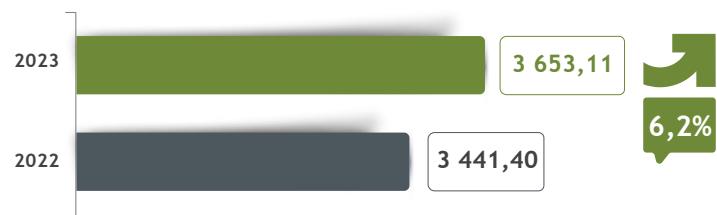
Répartition du chiffre d'affaires par activité et zone géographique



Résultat net (en MDH) 2022 Vs 2023

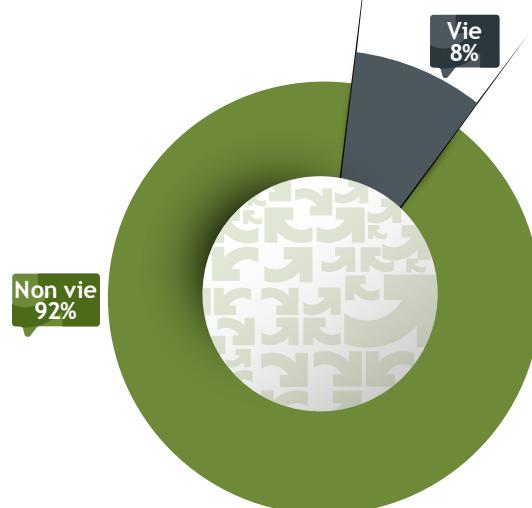


Total chiffre d'affaires en (MDH)



Répartition du chiffre d'affaires : Vie Vs Non Vie

Quant à la répartition Vie-Non Vie, en 2023, 92 % du chiffre d'affaires a été généré par le segment Non-Vie, tandis que sur le segment Vie, bien que plus modeste (8 %), offre des opportunités de progression intéressantes dans le futur.



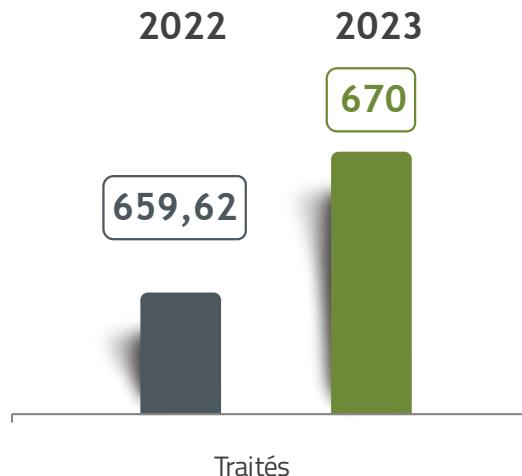
Compte tenu de l'impôt sur les sociétés qui s'élève à 158,32 MDH, le bénéfice net dégagé au titre de l'exercice 2023 s'établit à 282,16 MDH, en quasi-stagnation par rapport au résultat de 281,96 MDH réalisé l'exercice précédent.

1 Affaires Marocaines

■ 1.1. Affaires Marocaines traités

Le volume de primes des affaires marocaines Traités est passé de 659,62 MDH réalisé à fin décembre 2022 à 670,00 MDH réalisé à fin décembre 2023, soit une augmentation de 10,38 MDH ou 1,57%.

Evolution des traités marocains (en MDH)



■ 1.2. Affaires Marocaines Facultatives

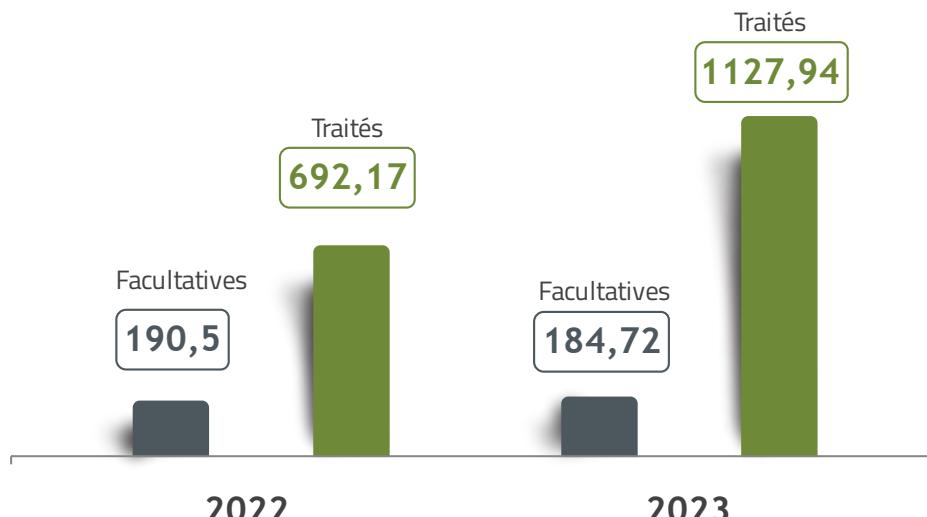
Chiffre d'affaires des facultatives marocaines (en mdh)



La baisse de 16,7% des primes, passant de 1.517,11 MDH en 2022 à 1.263,44 MDH en 2023, s'explique principalement par la souscription en 2022 d'un grand compte biennal et par la réduction des affaires dans la branche TRC, caractérisées par des contrats à durée ferme non renouvelable.

2 Affaires étrangères

Répartition du CA des affaires étrangères Traités et Facultatives (en MDH)



Gestion générale et financière

1 Placements

1.1. Valeur comptable

La valeur comptable du portefeuille des placements, hors dépôts auprès des cédantes, s'est élevée au 31 décembre 2023 à 9.272,92 MDH contre 9.082,21 MDH au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 190,71 MDH ou 2,1%, liée à l'amélioration du cash technique.

2 Revenus des placements

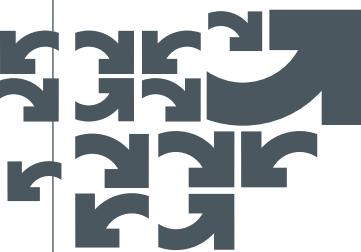
Les revenus des placements, hors intérêts auprès des cédantes, se sont établis à 484,35 MDH au 31/12/2023, en baisse de 106,02 MDH par rapport aux revenus générés à la fin de l'année 2022.

3 Frais généraux

Les frais généraux, y compris ceux afférents à la gestion immobilière et hors amortissements et provisions, s'établissent à fin décembre 2023 à 182,35 MDH contre 158,87 MDH à fin 2022, soit une hausse de 23,48 MDH ou 14,78%.

4 Excédent de la gestion générale et financière

L'excédent courant de la gestion générale et financière s'établit au 31 décembre 2023 à 226,49 MDH, contre 299,07 MDH à fin décembre 2022, soit une baisse de 72,58 MDH. Celle-ci s'explique par la diminution du résultat technique de la gestion générale de 70,96 MDH, en raison de la non récurrence de l'opération de transfert de la tour Atlas à l'OPCI ayant généré 196 MDH de plus-value en 2022.



IMPACT DE LA GESTION DES RISQUES SUR LA PERFORMANCE FINANCIÈRE



Dans cet article, nous explorerons comment la gestion des risques joue un rôle essentiel dans la performance financière d'une entreprise, en particulier dans le secteur de la réassurance. À travers une interview exclusive avec M. Bouzinab, nous aurons l'opportunité de découvrir des perspectives pratiques et stratégiques sur ce sujet crucial. Cet entretien mettra en lumière les défis spécifiques rencontrés dans la gestion des risques, notamment dans le contexte de la SCR, et les stratégies mises en place pour garantir une performance financière solide et durable.

**Interview avec M. Faris BOUZINAB,
Directeur ERM**

Quels sont les principaux défis rencontrés dans la gestion des risques en réassurance en général et dans le contexte de la SCR en particulier ?

En réassurance, la SCR, comme l'ensemble des acteurs du secteur, fait face à des défis de gestion des risques importants et variés. L'accumulation des risques catastrophiques, tels que les catastrophes naturelles et les crises sanitaires, constitue une menace pour la solvabilité et exige une gestion minutieuse de la concentration des expositions. À cela s'ajoutent les incertitudes économiques mondiales amplifiées par l'inflation, notamment la volatilité des marchés financiers, les taux d'intérêt fluctuants et les variations de change, qui peuvent tous affecter la rentabilité des investissements. Enfin, le cadre réglementaire, tel que solvabilité 2 et le suivi strict du cadre de gestion des risques par les agences de notation, impose des exigences de capital élevées, limitant parfois la flexibilité de la SCR à prendre des risques supplémentaires ou à investir dans des opportunités plus dynamiques.

Quelles sont les principales stratégies de gestion des risques que la SCR a mises en place pour protéger sa performance financière

Pour protéger sa performance financière, la SCR a mis en place plusieurs stratégies de gestion des risques. L'entreprise a d'abord investit massivement dans la mise en place d'un cadre ERM performant axés sur 2 volets principaux :

- Une maîtrise et modélisation/quantitative des risques auxquels la SCR est exposée pour une optimisation de l'allocation du capital,
- Une gouvernance stricte et une formalisation des processus de gestion des risques à tous les niveaux de l'organisation

permettant ainsi d'intégrer la gestion des risques dans la culture et la prise de décision à différents horizons.

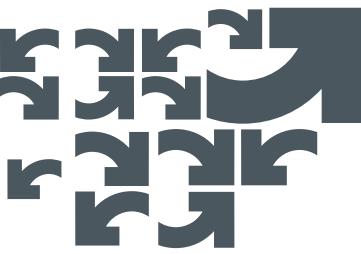
De plus, la SCR s'appuie sur des programmes de rétrocession pour transférer une partie des risques à ses partenaires réassureurs. Ces programmes sont conçus en fonction de la capacité de la SCR à conserver les risques, réduisant ainsi les impacts des sinistres majeurs et catastrophes sur la performance et la résilience de la compagnie.

En parallèle, une gestion prudente et équilibrée des investissements, centrée sur la sécurité et la liquidité des actifs, permet de respecter les exigences de solvabilité tout en assurant la résilience des portefeuilles d'actifs face à la volatilité des marchés et aux engagements de la SCR envers ses clients.

Quelles sont, selon vous, les meilleures pratiques en matière de gestion des risques pour garantir une performance financière robuste et stable ?

Pour garantir une performance financière stable et robuste, un réassureur doit adopter des pratiques de gestion des risques qui reposent sur la diversification, la modélisation avancée et la gestion proactive des capitaux. La diversification géographique et sectorielle permet donc de limiter le risque de cumul et de concentration tandis que l'utilisation de modèles sophistiqués permet de mieux évaluer l'exposition, notamment dans un contexte de changement climatiques qui aggraverait la fréquence et la sévérité de la sinistralité catastrophique.

Ces pratiques de gestion des risques, associées à une flexibilité et une agilité dans l'ajustement des politiques de souscription et de capital, permettraient aux réassureurs de faire face aux crises et d'assurer une performance financière robuste et durable.



PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024



Le secteur de la réassurance mondial a abordé 2024 avec une perspective plus positive que celle observée lors des derniers exercices et malgré qu'il est toujours confronté à de nouveaux risques complexes tels que : Cybers risques, événements catastrophiques, risques financiers, inflationnistes et politiques.

Selon l'étude sigma (3/2024), Swiss Re Institute estime que les primes totales mondiales (vie et non-vie) augmenteront de 3,2 % en 2024. Les taux d'intérêt élevés continueront d'alimenter les portefeuilles d'investissement, améliorant ainsi la rentabilité des assureurs vie et non-vie. Cette étude prévoit un redressement du secteur vie, notamment dans les marchés avancés, qui, selon les estimations, contribueront à environ la moitié des primes Vie mondiales supplémentaires en termes absolus au cours des 10 prochaines années.

Sur le plan local, les résultats du secteur 2024 s'annoncent positives. Les primes émises par les entreprises d'assurances et de réassurance ont atteint, au 2^{ème} trimestre de l'année 2024, plus de 15,14 MMDH en hausse de 8,5% par rapport à la même période l'année dernière, selon les statistiques publiés par l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

Le secteur de l'assurance et de la réassurance au Maroc connaît des évolutions significatives stimulées également par l'émergence de nouvelles technologies. Les acteurs du marché local ont saisi cette opportunité en développant des produits innovants et en proposant des modèles commerciaux et des processus de souscription conformes aux tendances technologiques actuelles.

Dans ce contexte dynamique, la stratégie de la SCR continuera de s'appuyer sur deux axes stratégiques majeurs : d'une part, le renforcement de sa position de leader sur le marché domestique et, d'autre part, l'accélération de son expansion sur le marché international. Cette double approche permettra à la SCR de consolider ses acquis tout en explorant de nouvelles opportunités

de croissance, en s'adaptant aux besoins des différents marchés et à l'évolution des risques globaux.

Par ailleurs, la SCR prévoit le lancement des travaux de son nouveau plan stratégique en 2024. Ce plan fixera les orientations commerciales et opérationnelles de l'entreprise pour les années à venir, tant au niveau national qu'international. Il définira des objectifs clairs en matière de guidelines de souscription et d'efficacité opérationnelle afin de maintenir la compétitivité de la SCR dans un environnement de plus en plus complexe et concurrentiel.

Dans ce cadre, la SCR continuera à développer et à renforcer ses relations avec ses clients et partenaires à travers une approche centrée sur la proximité et l'écoute. L'entreprise mettra l'accent sur la création de solutions de réassurance sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques des clients, en tenant compte des évolutions et tendances du marché.

La SCR poursuivra également ses efforts pour partager son expertise technique, que ce soit par le biais de séminaires de formation organisés ou par la réalisation d'analyses des risques approfondies.

Concernant les chiffres relatifs au budget global pour l'année 2024, la SCR prévoit la réalisation de 3,795 Milliards de DH. Au Maroc, notre engagement demeure solide avec un budget qui s'élève à 2,535 Milliards de DH, visant à renforcer notre présence et notre soutien au marché local.

Au niveau international, la SCR prévoit une allocation budgétaire de 1,260 Milliards de DH reflétant notre confiance dans les perspectives de croissance.

En mettant en œuvre cette stratégie intégrée, la SCR est convaincue de pouvoir saisir les opportunités de croissance et de créer une valeur durable pour ses actionnaires et ses clients.

07 RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024 A 8H30

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie les modalités de la convocation faite par le Conseil d'Administration dans le fond et dans la forme et la considère valable dans tous ses effets. Elle en donne au Président du Conseil d'Administration décharge définitive.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31/12/2023, approuve lesdits rapports dans toutes les parties sans aucune réserve.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2023, approuve les états de synthèse arrêtés à la date du 31/12/2023 tel qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 282.163.123,43 Dhs.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

Résultat net	282.163.123,43	DH
Résultat net à répartir	282.163.123,43	DH
Réserve légale de 5 %	14.108.156,17	DH
Réserve spéciale de garantie de 10 %	28.216.312,34	DH
Reliquat	239.838.654,92	DH
Dividende de 5 %	110.000.000,00	DH
Reliquat à affecter	129.838.654,92	DH
Part de l'Etat	46.636.546,10	DH
Reliquat après part de l'Etat	83.202.108,82	DH
Report à nouveau 2022	176.879,95	DH
Soit un total à répartir	83.378.988,77	DH
Superdividendes	41.500.000,00	DH
Réserves facultatives	41.500.000,00	DH
Report à nouveau 2023	378.988,77	DH

L'Assemblée Générale décide de mettre en distribution les dividendes de l'exercice 2023 à compter du 1^{er} septembre 2024 et au plus tard le 30 septembre 2024.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi sur les sociétés anonymes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

Elle donne également quitus aux Commissaires Aux Comptes pour leur mandat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'exercice 2023, une somme brute fixée à 406.000 dirhams à titre de jetons de présence.

Elle laisse le soin aux administrateurs d'arrêter les modalités de sa répartition.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux administrateurs indépendants pour l'exercice 2023, au titre des réunions du Comité Audit et de Risques et du Comité Stratégie et Investissement et pour les missions qui leur sont confiés à titre spécial et temporaire, une somme brute fixée à 66.000 dirhams.

NEUVIEME RESOLUTION

Nomination d'un Administrateur

Sur proposition du Conseil d'administration en date du 20/03/2024, l'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Naïm TEMSAMANI MOKADDEM, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° Q54599, en tant qu'Administrateur au sein du Conseil d'Administration de la SCR, pour une durée de six ans.

Elle rappelle que la durée du mandat de Monsieur Naïm TEMSAMANI MOKADDEM expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029.

Nomination d'un administrateur indépendant

Sur proposition du Conseil d'administration en date du 18/09/2023, l'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Hammad BEN ELAFDIL, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n° J206444, en tant qu'administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la SCR pour une durée de six ans.

Elle rappelle que la durée du mandat de Monsieur Hammad BENLAFDIL expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.

DIXIEME RESOLUTION

Renouvellement des mandats des Administrateurs

L'Assemblée Générale constatant l'arrivée à échéance, à l'issue de la présente séance, des mandats des Administrateurs suivants : Monsieur Khalid SAFIR, Monsieur Mohamed SULAIMANI, Monsieur Hamid TAWFIKI et Madame Safaa TALBI.

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats desdits d'Administrateurs au sein du Conseil d'Administration de la SCR pour une durée de six (06) ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2029.

L'Assemblée Générale prend acte de la fin des mandats des Administrateurs d'indépendants de la SCR de Monsieur Christian MOUNIS et Monsieur Jean CASANOVA, elle les remercie pour les efforts déployés durant l'exercice de leurs mandats.

L'Assemblée Générale rappelle que les membres en fonction composants actuellement le Conseil d'Administration de la SCR sont les suivants :

Monsieur Khalid SAFIR	Président du Conseil
Monsieur Mohamed SULAIMANI	Administrateur
Réserve légale de Monsieur Hamid TAWFIKI	Administrateur
Monsieur Ali BENSOUDA	Administrateur
CDG représentée par Monsieur Mohamed DABBOU	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC représentée par Madame Meryem CHAMI	Administrateur
Madame Safaa TALBI	Administrateur
Monsieur Naïm TEMSAMANI MOKADDEM	Administrateur
Monsieur Hammad BENLAFDIL	Administrateur indépendant

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes pour les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

08

ÉTATS
DE SYNTHÈSE

BILAN ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023		
		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
ACTIF IMMOBILISE	11.186.440.687,31	374.849.443,19	10.811.591.244,12	10.460.892.468,37
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	24.073.962,12	12.711.214,24	11.362.747,88	7.830.718,88
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	24.073.962,12	12.711.214,24	11.362.747,88	7.830.718,88
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57.876.071,96	35.191.168,90	22.684.903,06	22.939.105,63
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45.410.740,04	35.191.168,90	10.219.571,14	6.236.050,30
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	12.465.331,92		12.465.331,92	16.703.055,33
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53.058.004,20	43.220.421,57	9.837.582,63	9.701.995,80
* Terrains				
* Constructions				
* Installations techniques, matériel et outillage				
* Matériel transport	820.124,04	720.956,65	99.167,39	253.886,17
* Mobilier,matériel de bureau et aménagements divers	48.913.144,28	42.499.464,92	6.413.679,36	7.230.128,23
* Autres immobilisations corporelles				
* Autres immobilisations en cours	3.324.735,88		3.324.735,88	2.217.981,40
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	36.733.403,80	1.680.941,75	35.052.462,05	32.493.097,65
* Prêts immobilisés	33.307.150,48	1.680.941,75	31.626.208,73	29.516.844,33
* Avances TAKAFUL accordé	450.000,00		450.000,00	
* Autres créances financières	2.976.253,32		2.976.253,32	2.976.253,32
* Titres de participation				
* Autres titres immobilisés				
PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	10.996.897.120,42	282.045.696,73	10.714.851.423,69	10.380.572.145,51
* Placements immobiliers	428.759.720,11	24.814.523,29	403.945.196,82	15.311.347,23
* Obligations, bons et titres de créances négociables	2.663.489.011,15		2.663.489.011,15	2.496.259.745,51
* Actions et parts sociales	5.477.302.207,66	257.231.173,44	5.220.071.034,22	5.848.900.291,20
* Prêts et effets assimilés				
* Dépôts en comptes indisponibles	541.528.084,00		541.528.084,00	217.950.675,50
* Placements affectés aux contrats en unités de compte				
* Dépôts auprès des cédantes	1.885.818.097,50		1.885.818.097,50	1.802.150.086,07
* Autres placements				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	17.802.124,81		17.802.124,81	7.355.404,90
* Diminution de créances immobilisées et des placements	17.802.124,81		17.802.124,81	7.355.404,90
* Augmentation des dettes de financement et des provisions techniques				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	7.056.442.642,70	452.275.678,71	6.604.166.963,99	6.150.988.077,89
PARTS DES RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	4.333.678.551,43	1.606.424,73	4.332.072.126,70	4.068.933.923,76
* Provisions pour primes non acquises	609.531.081,46		609.531.081,46	731.416.414,53
* Provisions pour sinistres à payer	3.703.611.384,17	1.606.424,73	3.702.004.959,44	3.316.855.680,03
* Provisions des assurances vie				
* Autres provisions techniques	20.536.085,80		20.536.085,80	20.661.829,20
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2.625.708.462,69	450.669.253,98	2.175.039.208,71	1.976.229.501,90
* Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	209.173.536,08	118.426.377,57	90.747.158,51	189.582.517,60
* Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs	2.172.264.920,80	316.967.633,80	1.855.297.287,00	1.531.015.359,70
* Personnel débiteur	307.046,66		307.046,66	501.043,26
* Etat débiteur	139.370.299,45		139.370.299,45	179.082.270,73
* Comptes d'associés débiteurs				
* Autres débiteurs	31.571.126,16	15.275.242,61	16.295.883,55	14.238.985,45
* Comptes de régularisation -Actif	73.021.533,54		73.021.533,54	61.809.325,16
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (non affectés aux opérations de réassurance)				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (Eléments circulants)	97.055.628,58		97.055.628,58	105.824.652,23
TRESORERIE	161.856.794,87		161.856.794,87	203.071.838,26
TRESORERIE - ACTIF	161.856.794,87		161.856.794,87	203.071.838,26
* Chèques et valeurs à encaisser	13.533,90		13.533,90	13.533,90
* Banques,TG et CCP	161.787.873,92		161.787.873,92	202.999.996,16
* Caisse , Régies d'avances et accréditifs	55.387,05		55.387,05	58.308,20
TOTAL GENERAL	18.404.740.124,88	827.125.121,90	17.577.615.002,98	16.814.952.384,52

BILAN PASSIF		Exercice clos le 31/12/2023	
		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT		15.653.878.700,39	14.988.405.682,70
CAPITAUX PROPRES		2.815.853.370,53	2.731.773.984,15
* Capital social		2.200.000.000,00	2.200.000.000,00
* à déduire : actionnaires, capital souscrit non appelé			
* Capital appelé, (dont versé.....)			
* Prime d'émission, de fusion, d'apport			
* Ecarts de réévaluation			
* Réserve légale		179.623.927,37	165.525.817,64
* Autres réserves		153.889.439,78	84.193.220,33
* Report à nouveau		176.879,95	92.751,68
* Résultat nets en instance d'affectation			
* Résultat net de l'exercice		282.163.123,43	281.962.194,50
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES			
* Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT		1.670.093,07	1.922.049,10
* Emprunts obligataires			
* Emprunts pour fonds d'établissement			
* Autres dettes de financement		1.670.093,07	1.922.049,10
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES		133.802.124,81	23.355.404,90
* Provisions pour risques		17.802.124,81	7.355.404,90
* Provisions pour charges		116.000.000,00	16.000.000,00
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES LEGALES		2.952.080.295,31	3.141.056.211,15
* Provisions pour primes non acquises		12.208,23	13.420,61
* Provisions pour sinistres à payer		885.920.490,77	1.033.469.216,79
* Provisions des assurances vie		2.062.309.471,67	2.103.735.449,11
* Provisions pour fluctuations de sinistralité			
* Provisions pour aléas financiers			
* Provisions techniques des contrats en unités de compte			
* Provisions pour participations aux bénéfices			
* Provisions techniques sur placements		3.838.124,64	3.838.124,64
* Autres provisions techniques			
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES AFFAIRES CONVENTIONNELLES		9.714.789.843,96	9.018.826.401,08
* Provisions pour primes non acquises		1.034.247.489,22	1.051.091.199,30
* Provisions pour sinistres à payer		8.242.956.741,49	7.462.917.155,52
* Provisions des assurances vie		72.472.369,34	70.437.723,82
* Provisions pour fluctuations de sinistralité		139.456.574,70	223.177.551,24
* Provisions pour aléas financiers			
* Provisions techniques des contrats en unités de compte			
* Provisions pour participations aux bénéfices			
* Provisions techniques sur placements		1.197.521,36	1.197.521,36
* Autres provisions techniques		224.459.147,85	210.005.249,84
ECARTS DE CONVERSION- PASSIF		35.682.972,71	71.471.632,32
* Augmentation des créances immobilisées et des placements		35.682.972,71	71.471.632,32
* Diminution des dettes de financement et des provisions techniques			
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)		1.923.736.302,59	1.826.546.701,82
DETTESS POUR ESPECES REMISES PAR LES RETROCESSIONNAIRES		417.779.680,47	382.610.276,81
* Dettes pour espèces remises par les rétrocensionnaires		417.779.680,47	382.610.276,81
DETTESS PASSIF CIRCULANT		1.358.249.213,30	1.210.909.770,35
* Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs		718.369.801,03	534.598.071,76
* Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs		330.455.522,54	435.628.223,82
* Personnel créiteur		20.759.347,36	13.359.760,42
* Organismes sociaux créateurs		8.380.097,29	6.398.157,83
* Etat créiteur		191.949.471,22	144.729.317,71
* Comptes d'associés créateurs			
* Autres créanciers		41.307.425,59	46.748.295,50
* Comptes de régularisation -Passif		47.027.548,27	29.447.943,31
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		98.455.628,58	167.224.652,23
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elements circulants)		49.251.780,24	65.802.002,43
TRESORERIE PASSIF			
TRESORERIE - Passif			
TOTAL GENERAL		17.577.615.002,98	16.814.952.384,52

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) TECHNIQUE VIE		Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
L I B E L L E		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		BRUT	RÉTROCESSION		
1	PRIMES	264.149.334,19	14.147.939,29	250.001.394,90	163.565.492,93
	Primes acceptées	264.149.334,19	14.147.939,29	250.001.394,90	163.565.492,93
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	5.882.235,86		5.882.235,86	5.123.773,87
	Rémunérations de gestion Takaful	675.900,19		675.900,19	150.359,22
	Produits techniques d'exploitation				
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	5.206.335,67		5.206.335,67	4.973.414,65
3	PRESTATIONS ET FRAIS	317.624.282,99	2.013.552,61	315.610.730,38	255.375.377,88
	Prestations et frais payés	300.250.716,12	5.818.896,02	294.431.820,10	220.469.734,41
	Variation des provisions pour sinistres à payer	200.166.973,83	-3.737.907,81	203.904.881,64	70.194.421,30
	Variation des provisions des assurances vie	-39.391.331,92		-39.391.331,92	-42.749.689,19
	Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	-132.309.135,57		-132.309.135,57	2.520.809,59
	Variation des provisions pour aléas financiers				
	Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
	Variation des autres provisions techniques	-11.092.939,47	-67.435,60	-11.025.503,87	4.940.101,77
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	26.056.364,16		26.056.364,16	19.349.152,61
	Charges d'acquisition des contrats				
	Achats consommés de matières et fournitures	82.101,93		82.101,93	55.826,45
	Autres charges externes	6.443.481,30		6.443.481,30	5.101.675,33
	Impôts et taxes	1.346.810,55		1.346.810,55	928.330,70
	Charges de personnel	10.373.947,61		10.373.947,61	8.276.981,88
	Autres charges d'exploitation	38.410,41		38.410,41	92.755,32
	Dotations d'exploitation	7.771.612,36		7.771.612,36	4.893.582,93
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	220.624.344,99		220.624.344,99	215.279.404,65
	Revenus des placements	105.589.839,92		105.589.839,92	115.566.001,90
	Gains de change	841.119,43		841.119,43	1.478.129,67
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	226.237,47		226.237,47	198.859,70
	Profits sur réalisation de placements	102.916.267,14		102.916.267,14	96.353.141,49
	Intérêts et autres produits de placements	1.260.977,64		1.260.977,64	120.903,52
	Reprises sur charges de placement; transferts de charges	9.789.903,39		9.789.903,39	1.562.368,37
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	12.532.514,32		12.532.514,32	48.271.329,03
	Charges d'intérêts				
	Frais de gestion des placements	1.021.120,37		1.021.120,37	5.259.311,10
	Pertes de change	1.744.878,28		1.744.878,28	140.899,04
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	6.917.271,20		6.917.271,20	6.446.795,97
	Pertes sur réalisation de placements	261.040,48		261.040,48	21.018.531,46
	Autres charges de placements				
	Dotations sur placement	2.588.203,99		2.588.203,99	15.405.791,46
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)		134.442.753,57	12.134.386,68	122.308.366,89	60.972.811,93

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) TECHNIQUE NON VIE		Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			
L I B E L L E		EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
		BRUT	RÉTROCESSION		
1	PRIMES	2.827.798.087,27	1.529.371.572,03	1.298.426.515,24	1.015.466.775,74
	Primes acceptées	2.810.953.164,81	1.407.486.238,96	1.403.466.925,85	1.109.860.586,00
	Variation des provisions pour primes non acquises	-16.844.922,46	-121.885.333,07	105.040.410,61	94.393.810,26
2	PRODUITS TECHNIQUES D'EXPLOITATION	124.763.067,76		124.763.067,76	147.113.826,47
	Rémunérations de gestion Takaful				
	Produits techniques d'exploitation	4.572.148,05		4.572.148,05	4.876.666,07
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	120.190.919,71		120.190.919,71	142.237.160,40
3	PRESTATIONS ET FRAIS	4.556.276.680,54	3.573.926.557,27	982.350.123,27	831.523.689,99
	Prestations et frais payés	4.049.817.797,91	3.185.097.677,85	864.720.120,06	775.103.514,97
	Variation des provisions pour sinistres à payer	432.323.886,12	388.887.187,22	43.436.698,90	13.053.178,70
	Variation des provisions pour fluctuation de sinistralité	48.588.159,03		48.588.159,03	32.217.553,82
	Variation des provisions pour aléas financiers				
	Variation des provisions pour participations aux bénéfices				
	Variation des autres provisions techniques	25.546.837,48	-58.307,80	25.605.145,28	11.149.442,50
4	CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	326.158.060,43		326.158.060,43	373.609.719,35
	Charges d'acquisition des contrats				
	Achats consommés de matières et fournitures	670.853,45		670.853,45	596.159,64
	Autres charges externes	55.963.916,74		55.963.916,74	46.253.636,42
	Impôts et taxes	13.943.697,47		13.943.697,47	14.044.176,99
	Charges de personnel	92.002.866,46		92.002.866,46	78.511.950,26
	Autres charges d'exploitation	470.196,11		470.196,11	533.413,97
	Dotations d'exploitation	163.106.530,20		163.106.530,20	233.670.382,07
5	PRODUITS DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	372.601.812,11		372.601.812,11	514.128.727,13
	Revenus des placements	210.829.422,12		210.829.422,12	195.463.859,33
	Gains de change	35.329.788,42		35.329.788,42	46.819.333,42
	Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir	350.526,12		350.526,12	334.606,44
	Profits sur réalisation de placements	82.873.859,25		82.873.859,25	239.067.159,58
	Intérêts et autres produits de placements	14.004.406,68		14.004.406,68	3.129.190,97
	Reprises sur charges de placement; transferts de charges	29.213.809,52		29.213.809,52	29.314.577,39
6	CHARGES DES PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS DE REASSURANCE	92.492.064,06		92.492.064,06	105.550.596,06
	Charges d'intérêts				
	Frais de gestion des placements	3.144.164,36		3.144.164,36	8.308.972,49
	Pertes de change	41.769.760,90		41.769.760,90	39.075.850,89
	Amortissement des différences sur prix de remboursement	10.662.333,76		10.662.333,76	8.174.085,13
	Pertes sur réalisation de placements	5.170.671,48		5.170.671,48	13.304.166,38
	Pertes provenant de la réévaluation des placements affectés				
	Dotations sur placement	31.745.133,56		31.745.133,56	36.687.521,17
RESULTAT TECHNIQUE (1+2-3-4+5-6)		-1.649.763.837,89	-2.044.554.985,24	394.791.147,35	366.025.323,94

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) NON TECHNIQUE		Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023		
L I B E L L E		OPERATIONS		TOTAUX
		PROPRIÉTÉS A L'EXERCICE	EXERCICES PRÉCEDENTS	EXERCICE PRÉCEDENT
1	PRODUITS NON TECHNIQUES COURANTS	492.588,10		492.588,10
	Produits d'exploitation non techniques courants			
	Intérêts et autres produits non techniques courants	492.588,10		492.588,10
	Autres produits non techniques courants			
	Reprises non techniques, transferts de charges			
2	CHARGES NON TECHNIQUES COURANTES	9.912.379,87		9.912.379,87
	Charges d'exploitation non techniques courantes			
	Charges financières non techniques courantes			
	Autres charges non techniques courantes	2.458,86		2.458,86
	Dotations non techniques	9.909.921,01		9.909.921,01
	RESULTAT NON TECHNIQUE COURANT (1-2)	-9.419.791,77		-9.419.791,77
3	PRODUITS NON TECHNIQUES NON COURANTS	8.362.115,52	216.065,78	8.578.181,30
	Produits des cessions d'immobilisations	35.159,79		35.159,79
	Subventions d'équilibre			
	Autres produits non courants	326.955,73	216.065,78	543.021,51
	Reprises non courantes, transferts de charges	8.000.000,00		8.000.000,00
4	CHARGES NON TECHNIQUES NON COURANTES	74.795.770,98	975.408,36	75.771.179,34
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	35.159,79		35.159,79
	Subventions accordées			
	Autres charges non courantes	34.760.611,19	975.408,36	35.736.019,55
	Dotations non courantes	40.000.000,00		40.000.000,00
	Rappel et dégrèvements des impôts sur résultats			
	RESULTAT NON TECHNIQUE NON COURANT (3-4)	-66.433.655,46	-759.342,58	-67.192.998,04
	RESULTAT NON TECHNIQUE (1-2+3-4)	-75.853.447,23	-759.342,58	-76.612.789,81
				-32.187.708,45

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC) RECAPITULATION		Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	
		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
RESULTAT TECHNIQUE VIE		122.308.366,89	60.972.811,93
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		394.791.147,35	366.025.323,94
TOTAL RESULTAT TECHNIQUE		517.099.514,24	426.998.135,87
RESULTAT NON TECHNIQUE		-76.612.789,81	-32.187.708,45
RESULTAT AVANT IMPOTS		440.486.724,43	394.810.427,42
IMPOTS SUR LES RESULTATS		158.323.601,00	112.848.232,92
RESULTAT NET		282.163.123,43	281.962.194,50
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES VIE		476.507.975,75	383.968.671,45
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES NON VIE		1.795.791.395,11	1.676.709.329,34
TOTAL DES PRODUITS ASSURANCES		2.272.299.370,86	2.060.678.000,79
TOTAL DES PRODUITS NON TECHNIQUES		9.070.769,40	1.132.763,21
TOTAL DES PRODUITS		2.281.370.140,26	2.061.810.764,00
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES VIE		354.199.608,86	322.995.859,52
TOTAL DES CHARGES ASSURANCES NON VIE		1.401.000.247,76	1.310.684.005,40
TOTAL DES CHARGES		1.755.199.856,62	1.633.679.864,92
TOTAL DES CHARGES NON TECHNIQUES		85.683.559,21	33.320.471,66
IMPOTS SUR LES RESULTATS		158.323.601,00	112.848.232,92
TOTAL DES CHARGES		1.999.207.016,83	1.779.848.569,50
RESULTAT NET		282.163.123,43	281.962.194,50

09

ATTESTATION
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES

mazars

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Avia Business Center, Bd Sidi Abdellah Cherif
Casablanca Anfa - Maroc

COOPERS AUDIT

Coopers Audit Maroc S.A
83, Avenue Hassan II
Casablanca

SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS SOCIAUX PROVISOIRES
PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En application des dispositions de l'article 114 de la circulaire ACAPS n°01/AS/19 du 2 janvier 2019 telle que modifiée et complétée, relatives à la publication d'informations par les entreprises d'assurances et de réassurance, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la Société Centrale de Réassurance comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et les états d'informations complémentaires indiqués au niveau de la circulaire précitée, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 2.815.853.370,53 dont un bénéfice net de MAD 282.163.123,43 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Centrale de Réassurance au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 22 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 421 190 - Fax: 0522 27 47 34
Hicham CHERKAOUI
Associé

**Siège Maroc**

Tour Atlas, Place Zallaqa, B.Postale 13 183
Casablanca - Maroc
Tél.: +(212) 522 46 04 00
Fax : +(212) 522 46 04 60
E-mail : scr@scrmaroc.com

Bureaux de représentation**Le Caire, Egypte**

Alex Desert road Arab Academy Building
Smart Village Office N° 119 Ground Floor

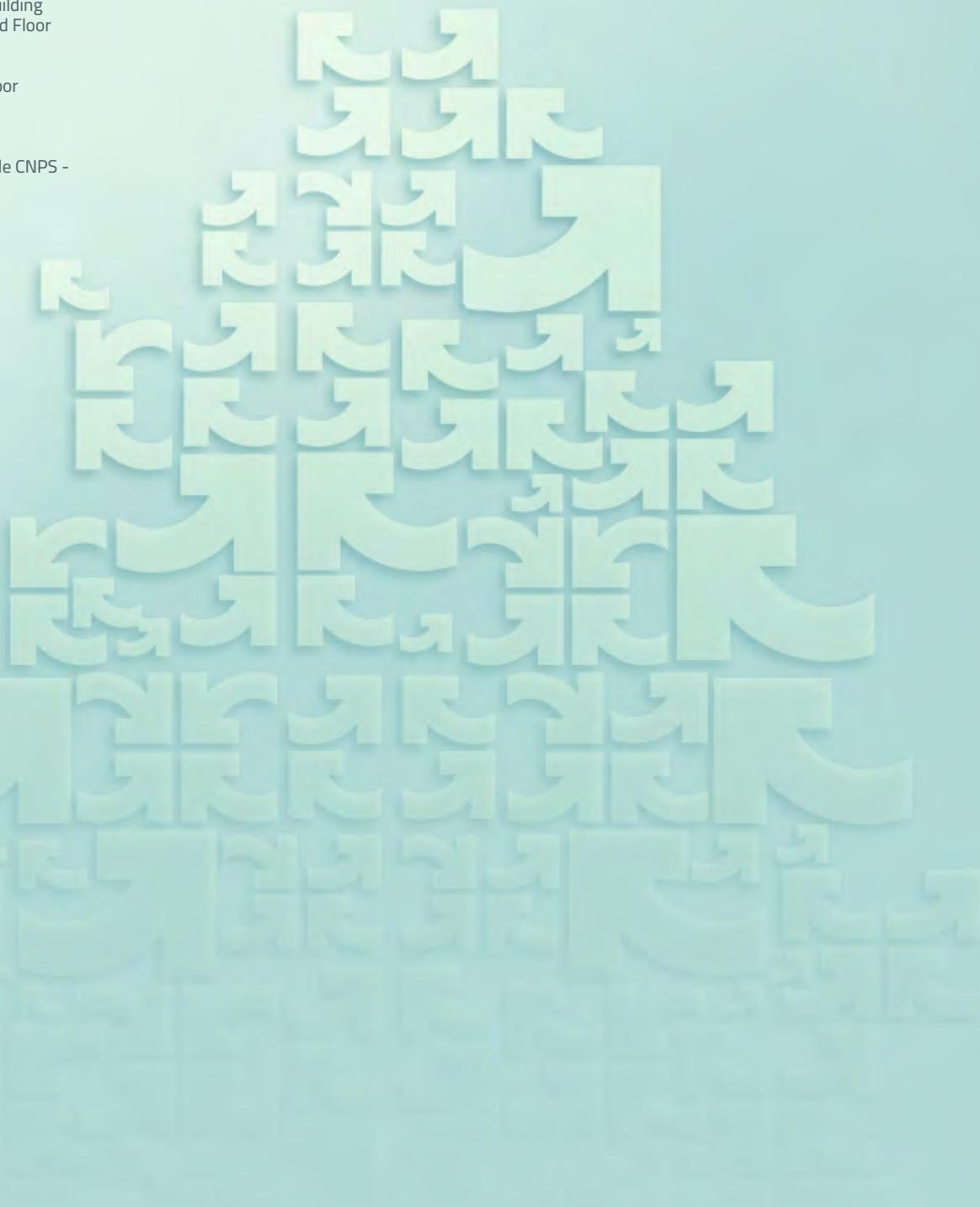
Kigali, Rwanda

City Tower Plot N° 6418 - 14th Floor
Avenue du Commerce

Abidjan, Côte d'Ivoire

Avenue Nogues - Plateau Immeuble CNPS -
2nd Floor

www.scrmaroc.com



Société anonyme régie par le Dahir du 23 Chaoual 1379- 20 Avril 1960.

Capital de 2.200.000.000,00 de Dirhams - entièrement libéré Convention du 9 Mars 1960 entre l'Etat et
la Caisse de Dépôt et de Gestion - C.D.G, modifiée par la convention du 28 Novembre 2000.

Entreprise Régie par le code des assurances